

**Stage CGT Différenciation des Territoires 2-5 novembre 2021**

Responsables du stage : Antonella Corsani et Nicole Maggi-Germain (ISST – Université Paris I), Dominique Gallet, Thierry Gourlay et Didier Lassauzay (CGT)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Mardi 2 novembre  | Mercredi 3 novembre | Jeudi 4 novembre  | Vendredi 5 novembre  |
| 9h  | **Présentation de l’ISST**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Présentation des participants**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Introduction***Dominique Gallet* (CGT)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Questionnements et attentes****Coordination**:*Antonella Corsani*, *Nicole Maggi-Germain*(ISST) | **Les sources et les manifestations de la diversité des territoires***Nadine Levratto*(CNRS Université Paris Nanterre) | **Économie de proximité et économie circulaire***Gwenaël Doré*(Chercheur indépendant, associé àÉquipe Proximités, AgroParisTech-Paris) | **Restitution des synthèses et finalisation d’un document de synthèse****11h00****Débat sur l’action syndicale territoriale****avec** *D. Gallet, T. Gourlay, D. Lassauzay* (CGT) |
| 12 h 30 | **Pause déjeuner** | **Pause déjeuner** | **Pause déjeuner** | **Pause déjeuner** |
| 14h16h30/17h30 | **La conception néolibérale du territoire***Antonella Corsani (ISST)****\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*****Travail de groupe :**SynthèseQu’ai-je appris aujourd’hui ?Quelle importance pour l’action syndicale ? | **Décentralisation, expérimentation et différenciation : 40 ans de transformation des formes d’intervention de l’État***Nicole Maggi-Germain* (ISST)***\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*****Travail de groupe :**SynthèseQu’ai-je appris aujourd’hui**?**Quelle importance pour l’action syndicale ? | **Démocratie locale, démocratie participative***Guillaume Gourgues*(Université Lyon 2)***\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*****Travail de groupe** :SynthèseQu’ai-je appris aujourd’hui ?Quelle importance pour l’action syndicale ? | **Bilan de la session****FIN 15 H 00** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Le public**

Le stage s’adresse tout particulièrement aux adhérents de la CGT impliqués dans des structures territoriales telles que les Comités régionaux de la CGT et les Conseils syndicaux interrégionaux (CSIR). Il s’adresse également aux mandatés dans les CESER et à ceux et celles qui siègent dans les conseils de développement. Il s’adresse aussi aux membres de la CGT engagés dans les structures paritaires appelées à accompagner les salariés des TPE, tels les Observatoires départementaux du dialogue social et les CPIR. Plus largement, il est ouvert aux responsables régionaux des fédérations professionnelles et aux membres des UD.

**Les objectifs**

Le territoire est une construction sociale et un espace politique dans lequel se déploie l’action syndicale. Le premier objectif de la formation est d’apporter des connaissances permettant d’enrichir la réflexion syndicale sur l’action au niveau des territoires.

Le focus sera mis sur la « différenciation », l’un des quatre volets du projet de loi en cours de discussion relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Il s’agira de saisir, dans la différenciation, la tension entre singularité de chaque territoire et égalité entre territoires.

En d’autres termes, le stage a comme objectif d’offrir des éléments pour enrichir la réflexion syndicale sur les actions susceptibles d’assurer à la fois le respect de la diversité et l’égalité d’accès à la santé, à l’éducation, à la culture, à des emplois de qualité, aux transports collectifs, etc.

**Les thèmes**

Cinq thèmes seront abordés

1/Une séance introductive vise à éclairer la conception néolibérale de l’intervention gouvernementale, en particulier en référence au territoire. Il s’agira de comprendre comment, dans la perspective néolibérale, la mise en concurrence généralisée et à tous les niveaux, macrosocial, microsocial et territorial est l’objectif même de l’intervention gouvernementale car la concurrence est considérée être le meilleur principe de régulation de la société. En partant de là, il s’agira de comprendre comment dans cette perspective, les inégalités sont conçues comme le fait de la responsabilité des individus, des collectivités, des territoires.

Finalement, la question qui sera posée est celle de la tension entre singularité et égalité des territoires. Une question qui constituera le fil conducteur de la formation.

2/ La diversité des territoires. Le thème de la diversité des territoires sera traité en partant de l’analyse des facteurs internes et externes qui déterminent, en s’agençant, les trajectoires évolutives singulières des territoires industriels. En d’autres termes, il s’agira de saisir les manifestations, d’analyser les sources et donc de comprendre les raisons de la croissance de certains et du déclin d’autres territoires, notamment en termes de capacité de créer des emplois. Il s’agira également d’envisager quelques pistes possibles de l’action des acteurs du territoire.

3/ Décentralisation, différenciation, expérimentation : l’intervention permettra d’analyser et de mieux comprendre les logiques de transformation des formes d’intervention et d’action de l’État à l’œuvre durant ces 40 dernières années pour, au final, analyser la transformation de l’État et de son rôle.

4/ Économie de proximité, économie circulaire. Après avoir défini la notion de proximité et analysé des différentes proximités, il s’agira de voir comment les économies de proximité peuvent faciliter le développement de la circularité et, en ce sens, permettre un développement territorial soucieux de l’environnement.

5/ Démocratie locale, démocratie participative. Il s’agira d’abord de bien définir ces notions, en particulier en référence à la démocratie représentative, pour après aborder les formes concrètes qu’elles peuvent et qu’elles ont pris ainsi que les problèmes qu’elles posent.

**Méthodes pédagogiques**

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midi de 16h30 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ?

Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une synthèse. Les restitutions des synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en trois diapositives.

Première diapo : les stagiaires doivent lister ce qu’ils ont appris (trois choses maximum retenues comme les plus importantes).

Deuxième diapo : ils/elles doivent indiquer parmi les choses apprises celle qui a été considérée comme la plus importante au sein de leur groupe. Puis, ils/elles doivent présenter un plan d’exposé sur le sujet.

Troisième diapo : le groupe doit indiquer en quoi cette nouvelle connaissance interpelle l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action.

Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires.

**Présentation des intervenants**

**Antonella CORSANI,** docteure en sciences économiques elle est titulaire d’une Habilitation à diriger des recherches en sociologie. Enseignante-chercheure à l’ISST Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, elle est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur les mutations du travail et les métamorphoses du salariat. Elle participe au groupe de réflexion au sein de l’IRI (Institut de Recherche et d’Innovation) sur le développement des territoires-laboratoires de l’économie contributive. Dernières publications : en collaboration avec M.-C. Bureau, O. Giraud, F. Rey (Dir.) *Les zones grises des relations de travail et d’emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress, 2019 : <https://www.teseopress.com/dictionnaire/> ; *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*. Les Éditions du Croquant, 2020 : https://editions-croquant.org/sociologie/650-chemins-de-la-liberte-le-travail-entre-autonomie-et-heteronomie.html

**Nadine LEVRATTO** Nadine Levratto est conomiste, directrice de recherches CNRS, elle dirige le laboratoire de recherches EconomiX, Université Paris-Nanterres. Ces champs de recherches : l’entreprise et le marché, les dynamiques industrielles, l’analyse régionale et les politique publiques.

Parmi les dernières publications : Nadine Levratto, Matthieu Chtioui. Fiscalité locale et dynamique d'emploi des territoires : analyse empirique sur les communes françaises. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n.2, 2021, p. 247- 283 ; Giuseppe Arcuri, Nadine Levratto, Marc Brunetto. La répartition spatiale des cessations d’entreprises – Une analyse des départements français après la crise. *Revue d'économie régionale et urbaine*, Armand Colin, 2019, 1, pp.5-26. ; Denis Carré, Nadine Levratto, Philippe Frocrain. L'étonnante disparité des territoires industriels Comprendre la performance et le déclin. La Fabrique de l'Industrie, 2019 ; Denis Carré, Nadine Levratto. L'analyse spatiale de la croissance des emplois dans la région Ile-de-France. *Le Grand Paris Express, Les enjeux économiques et urbains*, Economica, 2019.

Pour plus d’informations : https://sites.google.com/parisnanterre.fr/nadine-levratto

**Nicole MAGGI-GERMAIN** est Maître de conférences en droit social, habilitée à diriger des recherches et qualifiée aux fonctions de professeur. Depuis 2018, elle est membre du groupe d'experts internationaux de Harvard chargé de travailler sur le projet “*Rebalancing Economic and Political Power: A Clean Slate for the Future of Labor Law*” ([https://lwp.law.harvard.edu/clean-slate-international-advisory-group) -](https://lwp.law.harvard.edu/clean-slate-international-advisory-group) Labor and Worklife Program / Harvard Law School, USA. Elle a dirigé un ouvrage collectif international publié à l’occasion du centenaire de l’Organisation internationale du travail sur *L’impact des normes de l’O.I.T. sur la scène internationale***,** éd. Mare & Martin, 2021, 328 p. Elle travaille actuellement sur les enjeux juridiques et anthropologiques autour de la robotique et de l'intelligence artificielle.

**Gwénaël DORÉ** est aujourd'hui consultant. Il est titulaire d'une habilitation à diriger des recherches en géographie et aménagement, docteur en sciences économiques et diplômé d'études supérieures spécialisées du cycle supérieur d'aménagement et d'urbanisme de Sciences Po Paris. Il a exercé dans différentes structures nationales d’appui au développement territorial (CRIDEL-Centre de Rencontres et d'initiatives pour le Développement Local, ETD-Entreprises, Territoires et Développement, APFP-Association pour la Promotion et la Fédération des Pays, .INDL-Institut National du Développement Local) Il a été professeur associé à l'Université de Poitiers (Master Aménagement du Territoire et Développement Economique Local) et il est toujours chargé de cours dans un Master à l'Université de Paris-13 et chercheur associé à l'UMR SAD-APT (Équipe Proximités, AgroParisTech-Paris).

**Guillaume GOURGUES,** Maitre de conférences en science politique à l’Université Lyon 2, chercheur au laboratoire TRIANGLE, ses recherches portent sur l’évolution des formes de démocratie et de participation dans l’action publique et la gestion des entreprises. Il a notamment publié, *Pourquoi ont-ils tué Lip ? De la victoire ouvrière au tournant néolibéral* (avec Claude Neuschwander, Raisons d’Agir, 2018) ; *L’action publique saisie pas ses « publics »* (avec Alice Mazeaud, Presses Universitaires du Septentrion, 2018).